

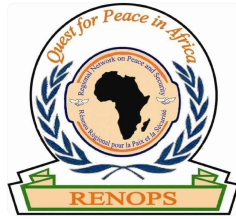
**CENTER FOR
CIVILIANS
IN CONFLICT**
RECOGNIZE. PREVENT. PROTECT. AMEND.



AFRECS
CJSP Togo



**HUMAN
RIGHTS
WATCH**



A Network of People
Building Peace

Vision GRAM International

SLANSA

CIVIL

**GLOBAL CENTRE
FOR THE RESPONSIBILITY
TO PROTECT**

Africans Rising
For Justice, Peace & Dignity

**FUNDACION ARIAS PARA LA PAZ
Y EL PROGRESO HUMANO**

Chers ambassadeurs et ambassadrices du Conseil de sécurité de l'ONU :

En tant que coalition de 16 organisations internationales et régionales de la société civile, nous vous écrivons pour solliciter votre soutien urgent afin de faire face à la situation précaire du Soudan du Sud. Les retards dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit dans la République du Soudan du Sud (R-ARCSS) et la récente prolongation de six mois de la période de pré-transition montrent que la pression politique internationale soutenue de la région et du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) est essentielle pour protéger la vie des civils, assurer une dynamique continue pour la paix au Soudan du Sud et mettre fin et réparer les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire (DIH). A cette fin, nous vous prions instamment de soutenir les efforts du Conseil de sécurité pour :

- **Renouveler les conditions énoncées dans la résolution 2428 (2018) afin d'amplifier l'embargo sur les armes imposé au Soudan du Sud et les sanctions imposées aux ressortissants du Soudan du Sud désignés dans le régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies.** Un tel renouvellement du régime de sanctions montrerait clairement aux dirigeants du Soudan du Sud que la poursuite d'une guerre caractérisée par des violations flagrantes du DIH et des droits de l'homme a de réelles conséquences et entraîne des responsabilités. Le récent contrat passé par le gouvernement du Soudan du Sud avec le groupe de pression Gainful Solutions pour annuler et bloquer les sanctions et retarder et bloquer le tribunal hybride pour le Soudan du Sud, entre autres, démontre un manque évident de volonté politique pour assurer la responsabilité des crimes de guerre, et souligne la nécessité de maintenir la pression par des sanctions.
- **Réaffirmer la nécessité d'une mise en œuvre rapide et coordonnée et d'un suivi efficace du régime de sanctions ciblées et de l'embargo sur les armes,** avec la pleine participation et l'adhésion de toutes les parties prenantes dans la région et de la communauté internationale. Les sanctions sont un outil utile de lutte contre l'impunité et de dissuasion à l'égard des attaques illégales contre les civils, mais seulement si elles sont bien ciblées, appliquées de manière rigoureuse, suivies et soutenues par les acteurs régionaux. Le Groupe d'experts de l'ONU a fait état de violations probables de l'embargo sur les armes, y compris la présence de troupes étrangères et un éventuel soutien international à l'entretien des hélicoptères d'attaque. Il est impératif d'accorder plus de temps pour surveiller l'embargo et d'exercer davantage de pression sur les pays voisins pour qu'ils respectent leurs obligations en matière de rapports, comme l'exige la résolution 2428 (2018) du CSNU.
- **Maintenir les violences sexuelles comme critère d'inscription au régime de sanctions et demander au Comité des sanctions de renforcer la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'impunité** conformément aux éléments présentés par le groupe d'experts des Nations unies dans son rapport final et au mandat renouvelé de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Les pressions internationales - y compris, surtout, celles du CSNU - ont contribué à réduire la violence au cours des derniers mois et à donner une certaine impulsion au processus de paix. Décider de ne pas renouveler les mesures susmentionnées comporte le risque réel de rejeter même ces petits développements positifs et de signaler aux parties belligérantes du Soudan du Sud qu'elles peuvent continuer à agir en toute impunité.

Le rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies publié en avril 2019 démontre que la paix, la sécurité et la stabilité du Soudan du Sud continueront d'être menacées tant que les hauts responsables des deux parties commettront des violations graves en toute impunité. Tant les forces gouvernementales que les forces d'opposition ont été impliquées dans de graves violations du DIH, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, y compris le meurtre ciblé de civils, le viol et d'autres formes de violence sexuelle, ainsi que la conscription des enfants. Ces violations flagrantes, documentées par la Division des droits de l'homme de la MINUSSI, la Commission des droits de l'homme de l'ONU au Soudan du Sud et les organisations de défense des droits de l'homme, sont directement liées à la capacité du gouvernement et de l'opposition à accéder aux armes, à la formation militaire et à une assistance technique. Le sort apparent d'Aggrey Idri et de Dong Samuel sous les ordres du général de corps d'armée Akol Koor Kuc n'est qu'un exemple du mépris flagrant pour le droit à la vie et la culture cyclique d'impunité.

Les parties au conflit ont eu amplement le temps de démontrer leur engagement à respecter les accords, à mettre un terme aux crimes atroces et à coopérer aux enquêtes et aux mécanismes de lutte contre l'impunité. Au lieu de cela, elles ont continué à commettre des abus et ont bloqué les tentatives visant à mettre fin à ces violations. La communauté internationale doit exercer des pressions constantes et soutenues pour démontrer que cette situation ne pourra plus durer et que le gouvernement du Soudan du Sud a la responsabilité première de protéger ses populations. Le maintien et l'application effective d'un embargo sur la fourniture, la vente ou le transfert d'armes et de matériel connexe, ainsi que la fin de la fourniture d'une formation militaire et d'une assistance technique et financière, sont essentiels pour mettre un terme aux abus en cours.

Vos Excellences, le mandat du Conseil de sécurité a été spécialement conçu pour faire face à la situation à laquelle le Soudan du Sud est actuellement confronté. En renouvelant et en renforçant l'embargo sur les armes et les sanctions ciblées au Soudan du Sud, le Conseil montrera qu'il protège le peuple du Soudan du Sud face aux menaces qui continuent de peser sur sa vie. Il faut mettre un terme à la violence et aux abus au Soudan du Sud - et au flux d'armes qui continue de les nourrir.

Signataires :

1. Africans Rising
2. American Friends of the Episcopal Church of the Sudans
3. Amnesty International
4. Arias Foundation for Peace and Human Progress
5. Cercle des Jeunes pour une Société de Paix
6. CIVIL - Center for Freedom
7. Center for Civilians in Conflict
8. Enough Project
9. Global Centre for the Responsibility to Protect
10. Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict
11. Human Rights Watch
12. International Refugee Rights Initiative
13. Regional Network on Peace and Security
14. Sierra Leone Action Network on Small Arms
15. Vision GRAM-International
16. Women for Peace and Democracy Nepal